



COMPTE RENDU DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES 21 AU CTL DU 10/02/2012

Dans la suite de l'action du 2 février 2012, **la CGT Finances Publiques 21**, l'Union Syndicale SNUI-SUD Trésor 21, et FO Finances Publiques 21 **ont boycotté le Comité Technique Local (CTL) convoqué ce 03/02/2012. Le CTL a été re-convoqué le 10/02/2012.**

Pour la section CGT Finances Publiques 21, ont siégé Florence BERREUR, Marlène BOUCHON et Pascal LHOMOND comme titulaires et Cécile LHOMOND comme suppléante.

La CGT Finances Publiques 21 a pris la parole pour lire une déclaration liminaire commune à La CGT, SNUI et FO inspirée du tract intersyndical 21 d'appel à la grève du 02/02/2012

Voici ci-dessous l'ordre du jour :

1 – Budget opérationnel de Programme (BOP)-compte rendu d'exécution 2011 et prévisions 2012

2 – Déploiement du TAGERFIP , référentiel unifié des emplois

3 – Ponts naturels 2012

4 – Questions diverses

1 – Budget opérationnel de Programme (BOP)-compte rendu d'exécution 2011 et prévisions 2012

La direction, a rapidement présenté le BOP en commençant par dire que concernant les moyens humains, ils n'allaient pas y revenir ici puisque cela avait déjà été fait lors du CTL emplois du 20/12/2011. **La CGT Finances Publiques 21 a fait remarquer qu'il était justement nécessaire de revenir sur le sujet des moyens humains puisque justement, ce sont les suppressions d'emplois qui impactent considérablement les conditions de travail des agent et la qualité du service public.**

Il a été rappelé que les indicateurs relatifs au BOP sont en diminution. Ils étaient au nombre de 50 auparavant, puis de 20 et aujourd'hui de 17.

La dotation de fonctionnement pour 2012 enregistre une baisse de 11% par rapport à 2011.

La CGT Finances Publiques 21 regrette cette baisse importante du Budget qui se caractérisera par un rythme de renouvellement des matériels informatiques tous les 5 ans au lieu de 4, la réduction du parc d'imprimantes individuels, la suppression d'imprimantes couleur... Il est parfois difficile d'obtenir un

stylo ou du papier pour s'essuyer les mains dans certains services, alors qu'en sera t'il en 2012 ?

Vote : Les Organisations Syndicales on voté contre, sur le sujet du BOP

2 – Déploiement du TAGERFIP, référentiel unifié des emplois

L'administration a rappelé que le **tableau de gestion des emplois de référence des finances publiques (TAGERFiP)** constitue le **nouveau référentiel unifié des emplois de la DGFIP**, qui succède au 31 décembre 2011 au TSM et à NOMINOE Emplois, référentiels respectifs des emplois des deux filières. Ce nouvel outil recense la ventilation numérique, catégorielle, géographique et fonctionnelle des emplois implantés et enregistre les évolutions s'y rapportant.

Le passage des anciens référentiels au nouveau a constitué une opération technique, qui comprend des opérations de régularisation.

Quelque soit l'outil utilisé pour effectuer un pilotage des emplois, la CGT Finances Publiques 21 constate qu'il s'agit surtout d'un outil de gestion de la pénurie des emplois.

Nous avons rappelé à Mme RECOR que concernant la suppression de la trésorerie de Saint Seine l'Abbaye (qui a été supprimée au 01/01/2012), que sa vision selon laquelle 50 % des contribuables ne venaient à la trésorerie que pour poser un chèque était une vision bien réductrice du travail des agents dans les postes comptables en milieu rural.

3 – Ponts naturels 2012

Pour l'année 2012, le calendrier compte 6 possibilités de ponts naturels :

- 30 avril
- 7 mai ;
- 18 mai ;
- 2 novembre ;
- 24 décembre ;
- 31 décembre.

Il est envisagé de fermer les services en Côte-d'Or :

- le vendredi 18 mai (lendemain de l'ascension) ;
- le vendredi 02 novembre ;
- le lundi 24 décembre ;
- le lundi 31 décembre.

Il est rappelé que depuis 2009, un agent peut utiliser, pour ces congés, des jours de congé annuel, des jours RTT, des journées de récupération mais aussi des jours épargnés sur son CET.

La CGT Finances Publiques 21 a rappelé que le principe des ponts naturels avait pour conséquence d'imposer aux agents la prise de congés à certaines dates et donc de ne pas leur laisser le libre choix sur ces jours en question.

Nous avons aussi précisé que malgré tout, une majorité des agents était satisfaite de pouvoir être en congé lors de ces ponts, surtout pour les 24 et 31 décembre, et en particuliers dans les petits postes où il est très difficile de prendre des congés sans la fermeture du poste.

Nous avons aussi sollicité de la part de la Directrice qu'au moins un pont soit alimenté par une journée exceptionnelle d'absence donnée par la DRFIP 21 qui récompenserait les agents pour leurs efforts souvent loués par notre Direction.

4 – Questions diverses

Nous avons abordé en question diverses plusieurs sujets.

- Nous avons précisé à Mme Recor que les **problèmes de fenêtres de la Rue Sambin étaient toujours d'actualité et que l'isolation thermique était plus que défaillante** (nous étions allés la veille du CTL en visite de poste sur l'ensemble des services de la rue Sambin). Des canalisations avaient même gelé à l'intérieur des sanitaires !!!

Il nous a été répondu que les fenêtres devaient être réparées prochainement... A suivre.

-Nous avons rappelé **l'inquiétude des personnels de la trésorerie OPH** qui devraient quitter leurs locaux actuels pour intégrer ceux de l'avenue Champollion. Nous avons signalé à Mme Recor qu'une énième altercation avait eu lieu avec un locataire récalcitrant..

La Direction semble attentive à la situation de la Trésorerie OPH. **Mme Recor c'est déplacée sur les lieux des futurs locaux. Elle est allée derrière le bâtiment, là où les collègues étaient censé sortir. Elle a dit textuellement que ces lieux étaient « Coupe gorge »**

Des travaux sont donc prévus pour que la sortie ne se fasse plus par l'arrière du bâtiment !

- **La CGT Finances Publique 21** a aussi demandé à la Direction la position de cette dernière en ce qui concerne les sujets relatifs au jour de carence que nous devrions subir en cas de congé maladie ainsi que la suppression de jours ARTT en cas de congé maladie.

La direction a précisé qu'elle attendait les notes de la DG relatives à ces sujets.

- **Nous avons signalé que de nombreux agents se plaignaient de leurs relations avec leur chef de service à la Trésorerie Banlieue Amendes.** La aussi, la direction entend nos paroles. Espérons qu'elles soient suivies d'effets...

- **Concernant les divers déménagements :**

La seule affirmation de Mme Recor est qu'elle veut que le bail du Bâtiment du Mathis soit résilié pour le 30/06/2013. De ce fait, des services tels que ceux de la DISI pourraient rejoindre la Rue Sambin.

Il va aussi falloir déménager **les collègues du 1er etg du bâtiment de la Boudronnée (qui doit être désamianté) vers le Mathis.** Au jour du CTL, les crédits étaient toujours attendus pour cette opération immobilière.

Les services de la Rue Sambin ne devraient donc rejoindre la Place de la Banque pas avant courant 2013.

Les calendriers sont très fluctuants depuis des mois et les agents ne savent jamais avec certitude à quelle date ils devront subir un déménagement..

- Des discussions nationales sont en cours sur les sujets comme **la fusion SIP/CDIF.** **Mme Recor** a rappelé que dans sa note d'orientation stratégique du 20/01/2012, elle **avait justement écrit que si la Direction Générale le préconise, la DRFIP 21 « s'empresserait » d'avoir une réflexion sur la reprise à moyen terme de la fusion SIP/CDIF.**